



Le 03/10/2024

Cher (e) Ami (e),

Nous vous remercions de votre participation au 65^{ème} Rallye Critérium des Cévennes 2024.

Une indemnité de **50€uros** par personne vous sera attribuée **pour vos repas du jeudi soir, vendredi midi, samedi midi ainsi qu'une indemnité kilométrique de votre domicile au Village de Vacances 'La Pommeraie » à Le Vigan. Après le rallye sur déclaration du kilométrage fait avec calcul d'une contribution de 1€ par 10 kilomètres parcourus. Le chèque suivra par courrier postal.**

Nous vous donnons rendez-vous pour la remise des dossiers et du matériel IMPERATIVEMENT:

JEUDI 24 OCTOBRE 2024 DE 17H00 A 22H00

A

SALLE POLYVALENTE D'AVEZE

A 500m environ du Village de Vacances de la Pommeraie

En sortant de la Pommeraie prendre à gauche AVEZE et avant le pont d'AVEZE, TURNER à droite

Merci de bien vouloir suivre le fléchage svp

Nous vous précisons sur place le lieu de votre hébergement. Votre hébergement est prévu dès le jeudi soir et ce jusqu'au samedi soir Inklus.

Le vendredi soir, après les spéciales, un repas en commun sera pris au :

Restaurant La Plaine à Molière Cavailiac.

Pour votre information, des contrôles inopinés d'alcoolémie peuvent être réalisés pendant le rallye à tout moment de la journée à la demande du Ministère de la Santé, des Sports ou autres Autorités.

Nous vous remercions de votre soutien et participation au Critérium des Cévennes 2024, au plaisir de vous rencontrer.

Salutations sportives.

Ps : En cas d'indisponibilité SVP me joindre au Tél : 06 40 28 96 30 et ou mon email : rallyes.criteriumdescevennes@gmx.fr UNIQUEMENT, Merci

Responsable des Commissaires
Karine JULIEN